



CDAS Section de l'Eure

Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 26 mars 2024

Après lecture des déclarations liminaires de **Solidaires Finances** et de la CGT, la Présidente a précisé que les sujets évoqués seraient abordés au fil des points à l'ordre du jour.

1 – Approbation du PV du 30/11/2023

Le PV du 30/11/2023 a été approuvé à l'unanimité.

2 – Règlement intérieur du CDAS

Suite aux remarques de **Solidaires Finances** dans sa déclaration liminaire au sujet du règlement type des CDAS, la Présidente a fait remarquer, à l'instar du règlement des CSAL et FS, que les CDAS ne dépendaient pas de la DGFIP mais du Secrétariat Général du ministère des Finances et qu'il y avait des consignes nationales sur les aménagements du règlement intérieur malgré la note adressée par la Secrétaire Générale aux Président·e·s de CDAS.

Solidaires Finances a tenu cependant à souligner qu'il n'y avait pas de difficultés particulières dans notre département.

3 – Présentation de la note d'orientation 2024

La Présidente du CDAS nous a présenté la note d'orientation 2024 pour l'action sociale ministérielle.

La réorganisation régionale de l'action sociale sera poursuivie en 2024.

Concernant les prestations, 2024 verra le déploiement en année pleine des nouvelles aides à la parentalité lancées en septembre 2023 tels que le CESU garde d'enfant et soutien scolaire élargi aux 6-14 ans (devenu Chèque Famille Finances), le chèque Sport Finances pour les 12-17 ans et le dispositif spécifique de l'Aide à la Parentalité en Outre-mer.

La restauration restera une thématique de travail prioritaire. Au niveau national, un groupe de travail devrait se tenir au cours du premier semestre 2024.

Comme indiqué dans ses propos liminaires, **Solidaires Finances** a déploré le nouveau système de réservation des séjours pour les enfants, « premier arrivé, premier servi ». **Solidaires Finances** a également dénoncé l'offre de séjours limitée pour cet été en raison de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques et les difficultés d'acheminement inhérentes.

Le Fonds d'Innovation Local (FIL) sera reconduit pour l'année 2024.

4 – Présentation du service régional du service social

Monsieur LEJEUNE, responsable régional depuis 18 mois, s'est présenté aux membres du CDAS. Il a effectué l'essentiel de son parcours professionnel dans l'économie sociale et solidaire. Il a souligné qu'il a été nommé pour accompagner la réorganisation du réseau d'action sociale pour la région.

Il existait déjà les délégués de proximité, sont maintenant créés les délégués thématiques au sein des régions sur 5 sujets. Dans les faits, chaque délégué de proximité devient spécialiste dans un thème.

Les 5 thèmes sont : restauration, logement, vacances/loisirs/CDAS, communication/fonds d'innovation locale (FIL) et parentalité. A titre d'information, la déléguée d'action sociale de notre département est la spécialiste régionale « parentalité », et reste notre interlocutrice privilégiée sur l'ensemble des thèmes.

Les responsables régionaux sont conviés nationalement tous les mois par le Secrétariat Général.

Au sein de la région, les délégué·e·s thématiques sont réunis tous les trimestres pour mutualiser les informations.

Les délégué·e·s thématiques pourront être invité·e·s aux CDAS pour évoquer les questions spécifiques sur une thématique.

Concernant le FIL, le responsable régional a souhaité apporter quelques précisions. Une nouvelle édition sera lancée au deuxième semestre 2024 avec un déblocage des financements en 2025. Les projets mettant en avant le lien intergénérationnel (actifs, actives et retraité·e·s) et en cohérence avec les démarches engagées dans le cadre de Bercy Vert seront privilégiés. Il a également souligné qu'une attention particulière sera portée sur les projets à vocation inter-départementale ou régionale.

5 – Budget 2024

Le budget fera l'objet d'un groupe de travail ultérieur.

La Présidente a proposé une réflexion sur les thèmes anti-gaspillage et compostage dans le cadre des projets du FIL.

6 – Questions diverses

L'enveloppe régionale pour l'achat de matériels de restauration pour les lieux de convivialité a fortement baissé. Toutes les demandes ne pourront pas être honorées.

Les représentants de **Solitaires Finances** au CDAS